

DECRET N° 2015-253 DO 06 MAI 2015

portant approbation du budget prévisionnel, pour l'exercice 2015, du Hall des Arts, Loisirs et Sports (HALS).

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

CHEF DE L'ETAT,

CHEF DU GOUVERNEMENT,

- Vu** la loi n°90-32 du 11 décembre 1990 portant constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la loi n°94-009 du 28 juillet 1994 portant création, organisation et fonctionnement des offices à caractères social, culturel et scientifique ;
- Vu** la proclamation, le 29 mars 2011 par la Cour Constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 13 mars 2011 ;
- Vu** le décret n°2014-512 du 20 août 2014 portant composition du Gouvernement ;
- Vu** le décret n°2012-191 du 03 juillet 2012 fixant la structure-type des Ministères ;
- Vu** le décret n°2014 -757 du 26 décembre 2014 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l' l'Economie, des Finances et des Programmes de Dénationalisation (MEFPD) ;
- Vu** le décret n°2012-421 du 06 novembre 2012 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs ;
- Vu** l'arrêté n°133/MJSL/DC/SG/HALS/SA du 10 juillet 1998 portant Statuts du Hall des Arts, Loisirs et Sports (HALS) ;
- Vu** la délibération du Conseil de Gestion du Hall des Arts, Loisirs et Sports (HALS) en sa séance du vendredi 10 octobre 2014 ;
- Sur** rapport conjoint du Ministre de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs et du Ministre de l'Economie, des Finances et des Programmes de Dénationalisation ;
- Le** Conseil des Ministres entendu en ses séances des 18, 20 et 26 février 2015,

DECRETE :

Article 1^{er} : Est approuvé le budget prévisionnel, pour l'exercice 2015, du Hall des Arts, Loisirs et Sports (HALS) tel qu'il figure en annexe à ce décret.



Article 2 : Le présent décret sera publié au Journal Officiel de la République du Bénin.

Fait à Cotonou, le 06 mai 2015

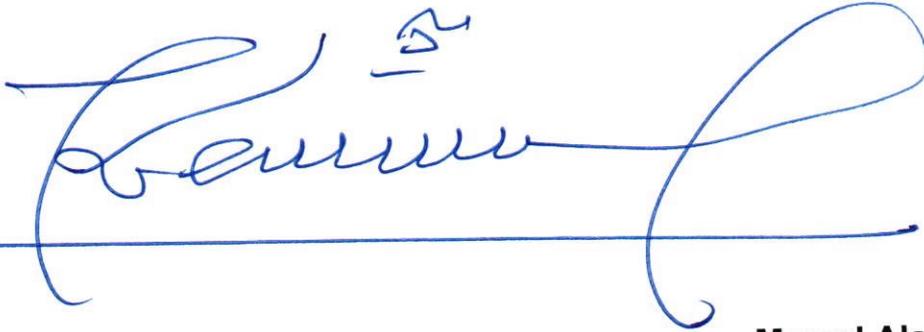
Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



Dr Boni YAYI

Le Ministre de l'Economie, des
Finances et des Programmes de
Dénationalisation,

Le Ministre du Développement, de
l'Analyse Economique et de la
Prospective,



Komi KOUTCHE

Marcel Alain de SOUZA

Le Ministre de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs,



Safiou Idrissou AFFO

AMPLIATIONS : PR 4 – AN 4 – HCJ 2 – CC 2 – CS 2 – CES 2 – SGG 2 – HAAC 2 – MDAEP 2 – MEFPD 2 – MJSL 2
Autres Ministères 24 – DGB-CF-DGTCP-DGID-DGDDI-DGE 6 – IGF 1 – BN-DAN-DLC 3 – GCONG-DCCT-INSAE 3 –
BCP-CSM-IGAA 3 – UAC-ENEAM-FADESP-FASEG 4 – UNIPAR 1 – HALS 5 – JORB 1.

